

GT Egalité

13, 14, 26 juin 2019

Compte rendu



finances Solidaires

Un plan, des mots, mais toujours pas de moyens !

Les 13 et 14 juin se sont déroulées deux réunions consacrées au projet de plan ministériel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2019-2021).

Le 26 juin s'est tenue une réunion de travail consacré à l'identification des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Trois réunions à afficher au compteur du « dialogue social » au moment même où sont annoncées des déstructurations d'ampleur de réseau à la DGFiP notamment qui auront n'en doutons pas des conséquences sur l'égalité professionnelle. Conséquences néfastes au travers des « mouvements de personnels obligés de migrer, des formations à effectuer, de l'éloignement entre lieu de travail et le domicile... Mais cela l'administration ne veut pas l'aborder.

Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
finances
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires

I.D.D.
Solidaires

13,14 juin

L'administration ayant intégré quelques modifications au projet de plan ministériel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes initialement présenté lors du dernier groupe de travail, il s'agissait pour elle de continuer à « avancer » sur les autres axes.

Mais, force nous est de constater que ce nouveau projet ne nous convient toujours pas, même s'il contient quelques prises en compte de nos interventions. Mais au final cela ne va pas hélas améliorer radicalement la vie des femmes au sein de notre ministère ; la communication, la rédaction, la diffusion, la formation sont certes des éléments qui rythment ce projet mais pour ce qui est de l'action concrète et des moyens, toujours rien ! Le seul objectif de l'administration semble se résumer à des déclarations de principe et quand à leurs possibles applications... « wait and see ».

En réponse à notre déclaration liminaire (lire ci contre) l'administration nous a précisé que toutes les mesures n'étaient pas équivalentes mais qu'elles étaient « très engageantes » (pour qui ?), que des mesures concrètes étaient proposées et de citer comme exemple les formations dites « égalité professionnelle » dispensées en direction des cadres et des chargé.e.s diversité /égalité professionnelle.

Sur le sujet des restructurations, elle a indiqué que ce plan ne pouvait pas les empêcher mais que la situation des femmes devait bien sûr être prise en compte dans ce cadre. (Comment ?)

Pour les pôles 3E, des bilans genrés sont présentés afin de donner une vision la plus objective possible sur les femmes. Quel impact ? Pour *Solidaires Finances*, ce n'est pas un bilan qui permettra aux femmes « séniors » de catégorie C ou B, laissées pour compte dans cette restructuration, de retrouver un emploi !!!

Concernant les enquêtes de l'Insee, un groupe de travail se réunit avec la DG de l'Insee et les Fédérations. Des annonces seront faites à l'occasion d'un groupe de travail qui se réunira prochainement.... Cela fait plus d'un an que le dossier stagne, les fédérations ont interpellé le ministre et sont toujours en attente de réponse...

L'amende ministérielle a été payée, répartie sur chacun des budgets au prorata du non-respect de chaque direction du ministère : 90 000 euros par nomination manquante.

Cette somme aurait très certainement permis d'apporter des améliorations dans le cadre de ce plan, au lieu de cela l'administration préfère payer des amendes.

Pour les douanières, un travail est en cours à la DGDDI sur l'adaptation du matériel et sur le plan égalité.

Bref, attendre et voir venir... et surtout aucune réponse concrète à des questions pourtant connues depuis plusieurs mois, questions certes gênantes pour l'administration puisqu'elles démontrent l'absence de volonté d'apporter de réelles solutions.

Au delà de la formation et de manière à tordre le coup aux stéréotypes, à faire évoluer les mentalités **Solidaires Finances** a proposé :

- de rendre obligatoire le congé de paternité. En effet, même si ce congé est un droit accordé aux pères, force est de constater qu'il existe une forme d'autocensure de leur part parce que « cela est mal vu », contrairement à d'autres pays, par exemple les pays nordiques, de s'absenter de son travail pendant le temps du congé. Si l'on veut que cette tendance s'inverse ce n'est qu'en passant par une obligation que les mentalités peuvent évoluer. Dans le même sens nous avons également demandé de communiquer sur le pourcentage des congés de paternité accordés par rapport aux droits possibles. Si l'administration comprend cette demande, pour autant elle estime que cela n'est pas prévu. Elle propose néanmoins d'intégrer l'importance du congé de paternité dans la formation des cadres.

- l'octroi d'un temps forfaitaire intégré au temps de travail lorsque l'agent.e. dépose son enfant chez la nourrice ou la crèche. L'administration propose de faire remonter cette proposition à la DGAFP (Fonction Publique).

Parmi les mesures proposées par l'administration pour « mieux articuler vie privée et vie professionnelle », **Solidaires Finances** considère que le télétravail n'a rien à faire dans un plan sur l'égalité professionnelle qui vu sous cet angle risque encore de ralentir le déroulement de carrière des femmes. En effet, celles-ci sont déjà les principales bénéficiaires de cette forme de travail et on ne doute pas que cela aura encore des répercussions sur leur déroulement - ralentissement - de carrière tout comme le temps partiel.

Solidaires Finances a de nouveau revendiqué des moyens notamment financiers à allouer à cette grande cause nationale qu'est l'égalité femmes/hommes.

Comme à son habitude, l'administration a proposé de surveiller, comparer... avec le résultat que l'on connaît quand, au concret, on attend toujours... des mesures pour l'amélioration de la rémunération des métiers féminisés notamment.

Pour analyser la trajectoire professionnelle des femmes, l'administration propose de réaliser des études ciblées de cohortes de femmes et d'hommes. **Solidaires Finances** souhaite savoir par qui ce travail sera fait, dans quel délai et avec quelle méthode.

Solidaires Finances est revenue sur les suppressions des CAP et la fusion des instances CT/CHSCT prévues dans la loi Fonction Publique, qui vont toucher de manière forte les femmes dans le cadre des restructurations/démantèlements à venir, agent.e.s qui n'auront plus de représentant.e.s vers lesquelles se tourner à ce moment-là.

Dans ce cadre, les difficultés se focaliseront nécessairement sur les femmes de plus de 50 ans cadre C ou B qui seront les premières victimes de ces transformations comme on le constate actuellement avec la suppression d'une grande partie des emplois au pôle 3E et à la Direction Générale des Entreprises.

L'administration n'a pas démenti nos propos et propose même d'examiner plus spécifiquement la situation des femmes « seniors » dans le cadre des restructurations. En-

core une fois, elle va examiner ce point, mais que va-t-elle mettre en œuvre pour résoudre cette difficulté ? À ce jour nous n'avons pas de réponse.

Nous avons demandé la suppression de la référence au mentorat exercé naturellement par les hommes sur les femmes et devant leur permettre soit-disant d'accéder à l'encadrement intermédiaire. Elles n'ont nul besoin de « mentor » pour progresser dans leur carrière, mais de plus de reconnaissance, de confiance, d'être déchargées d'une partie de leurs contraintes familiales et allégées en termes de charge mentale. L'administration en mettant en œuvre nos propositions leur permettrait de faire évoluer leur carrière comme elles le souhaitent.

Concernant la prévention et la lutte contre les violences, **Solidaires Finances** propose que des stages de mises en situation, d'auto-défense la systématisation des contrôles hors les murs en binôme soient proposés afin de prévenir toutes violences faites aux femmes.

Par ailleurs pour **Solidaires Finances** l'administration doit soutenir la « victime » à partir du moment où elle en a connaissance des faits et ce sans porter de jugement. Enfin lors d'un dépôt de plainte lors d'une agression, nous demandons que l'administration s'implique et apporte son soutien à l'agent concerné en l'accompagnant notamment au commissariat.

Nous souhaitons également qu'une communication soit effectuée sur la protection fonctionnelle (recours à un avocat, ...) dont peut bénéficier tout.e agent.e agressé.e dans l'exercice de son activité.

26 juin

La réunion technique qui s'est tenue le 26 juin, qui consistait à nous présenter une méthode de mesure des écarts de rémunération en vigueur à la DGAFP, n'a fait que confirmer ce que l'on sait déjà. A Bercy, pour 12 des corps ministériels sur 19 ciblés par l'étude, les femmes sont moins bien payées que les hommes du fait essentiellement du recours au temps partiel, à la disponibilité.

Globalement les femmes n'ont pas la carrière qu'elles devraient avoir, elles sont plus nombreuses à temps partiel, elles occupent des emplois féminisés moins bien reconnus (exemple de la filière sociale), moins bien payés et tout cela aura nécessairement des conséquences sur leur taux de remplacement au moment de la retraite.

Depuis que **Solidaires Finances** participe aux réunions relatives à l'égalité femmes/hommes, le constat est toujours le même, aussi il est temps aujourd'hui que le Ministère répare ces inégalités de traitement avec des moyens dédiés pour y remédier. Cela veut dire concrètement corriger et réparer rapidement les écarts constatés et mettre en place des dispositifs pour les stopper. Sans cette orientation et les moyens pour l'atteindre, les plans n'auront pas grand sens, pour le plus grand nombre dans l'ensemble des réseaux. C'est d'ailleurs une des recommandations de la commission parlementaire qui indique : « *Revaloriser financièrement et socialement les métiers et spécialités féminisés sous-valorisés* ».

Pour **Solidaires Finances** alors que le bateau coule avec les restructurations et la réforme de la Fonction Publique, des bouleversements sans précédent vont profondément affecter la vie des agents et plus particulièrement celle des femmes mais Bercy continue à avancer sur son projet d'égalité femmes/hommes en dehors de toute prise en compte des réalités du moment.. Curieuse impression de mondes parallèles qui se côtoient mais ne doivent absolument pas se rencontrer.